

**Sommaire****Edito**  
(p.1)**Beach tennis parc**  
(p.1)**Juridique**  
(p.2)**Les comités...**  
(p.2)**Budget 2014**  
(p.2)**Flash'Actus**  
(p.2)**Défraiement**  
(p.3)**Le CRIB**  
(p.3)**Edito Sport et Handicaps**

Le sport est un moyen d'épanouissement collectif et individuel. S'il reste attaché à la santé, au corps et aux valeurs de l'olympisme, il est, aussi, ouvert à tous.

Le sport a su, progressivement, faire une place aux personnes en situation de handicap. Une vitrine existe : ce sont les jeux paralympiques. Les athlètes du handisport sont les ambassadeurs qui permettent d'ouvrir la voie aux personnes en situation de handicap désireuses de pratiquer un sport.

Il suffit de pousser la porte d'un club ayant une section handisport ou de se rapprocher des comités (CDOS ou CDH) de notre département de Lot et Garonne.

La pratique sportive est adaptée à la situation de la personne, elle s'intègre dans un collectif, ressent les joies et les peines du sportif et contribue à changer le regard des valides.

Le partenariat du CDOS et du CDH, soutenu par le Conseil Général, est ancien. Il a permis la mise en place de nombreux projets. Le dernier en date a eu lieu au mois de juin 2013, au parc naturel de Passeligne : la journée « sports en fête ». Fort de cette entente, les deux comités poursuivront, de concert, la mise en place de temps forts afin de sensibiliser le grand public et d'accueillir de nouveaux pratiquants en situation de handicap.

Handicapés, valides, sportifs de haut niveau ou pratiquants de sports de loisirs, n'oubliez pas, en ce début de saison, de prendre du plaisir et encore du plaisir.

**David Torcello****Membre du CDOS 47****Inauguration du Beach Tennis Parc****SAISON 2013/2014****OUVERTURE DU BEACH TENNIS PARC**  
DEBUT SEPTEMBRE 2013**JOURNEE DECOUVERTE DU BEACH TENNIS** (10h à 17h00)  
Samedi 14 septembre 2013OUVERTE A TOUS / Raquettes et Balles fournies  
Jeunes et Adultes**GRATUITE****Tournoi FFT Beach Tennis**Samedi 19 & Dimanche 20 octobre 2013  
Ouvert à tous les licenciés FFT (14 ans et plus)**INAUGURATION DU BEACH TENNIS PARC**

Samedi 19 octobre 2013

En présence de **Jean GACHASSIN**  
Président de la Fédération Française de Tennis**OUVERTE A TOUS**

Le 19 octobre, Jean Gachassin, Président de la Fédération Française de Tennis était sur les courts de l'AS Passage afin d'inaugurer le Beach Tennis Parc. Endroit unique en France car seul à être doté de 4 terrains dont un central.

Filet plus haut, balle qui ne rebondit pas, vous n'avez pas besoin d'être un expert en tennis pour faire du Beach. Un bon coup de poignet et une raquette adaptée suffisent à tous pour commencer, des enfants aux grands-parents !

**Quelques chiffres :**

4 terrains construits dont un central  
600 tonnes de silice de Durance  
696 licenciés à l'ASP Tennis

Infos : [www.aspassagetennis.fr](http://www.aspassagetennis.fr)

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE,  
DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DE  
LA VIE ASSOCIATIVE



LOT-ET-GARONNE

Conseil général  
[www.cg47.fr](http://www.cg47.fr)



## Contrats de travail à temps partiel

Beaucoup d'associations sportives emploient leurs éducateurs à temps partiel. Ce régime est fortement modifié par la loi n° 2013-504 du 14/06/2013 relative à la sécurisation de l'emploi.

### 1. Heures complémentaires :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les heures complémentaires doivent donner lieu à une majoration de 10% de la rémunération, dès la première heure accomplie et dans la limite de 1/10<sup>ème</sup> de la durée fixée par le contrat de travail.

### 2. Temps de travail minimal :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 également, les contrats de travail à temps partiel devront prévoir une durée minimale de travail de 24,00 heures par semaine. A titre dérogatoire et sur demande écrite et motivée du salarié, une durée inférieure de travail pourra être mise en place.

Source : [www.profession-sport-loisirs.fr](http://www.profession-sport-loisirs.fr)

## Les Comités...

### Le CD Handball

**Président : Christophe Gauthier**

**Adresse :** Maison des Sports  
997-A, avenue Jean Bru  
47000 Agen

**Téléphone :** 05 53 47 51 18

**Mail :** [comite47christophe@gmail.com](mailto:comite47christophe@gmail.com)

**Nombre de clubs :** 10

**Nombre de licenciés :** 1220

#### Missions :

Le CD Handball 47 vise le haut niveau en organisant des sélections départementales avec détectations des jeunes joueurs dans le but de leur faire intégrer le Plan Sportif d'Excellence (PSE).

Sa mission première est de permettre aux clubs affiliés de participer à toutes les compétitions départementales et de développer la discipline en Lot-et-Garonne en créant de nouveaux clubs afin d'augmenter le nombre de licenciés.



## Budget 2014 du Ministère des Sports

C'est dans un contexte où le cap est de « rétablir les comptes pour retrouver le chemin de la croissance, de la compétitivité et l'emploi » que Valérie Fourneyron a présenté mercredi 9 octobre le budget 2014 de son ministère, qui s'élève à 833 millions d'€, soit une hausse de 14% par rapport à 2013. « Cette hausse provient d'une dotation exceptionnelle de 100 millions d'euros issue du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA2) en faveur de la Jeunesse ».

#### La Priorité Jeunesse se traduit dans le budget 2014 par des axes forts :

- L'emploi et la mobilité des jeunes (29 M€),
- L'engagement des jeunes avec le service civique (149 M€),
- Le soutien au secteur associatif et à l'éducation populaire (50 M€),
- Une nouvelle stratégie du Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse (17 M€)

#### La Ministre a également lancé les priorités budgétaires pour le secteur du sport :

- L'accès au sport pour tous,
- Le sport comme outil de santé publique,
- Le rayonnement de la France sur la scène sportive internationale,
- L'accompagnement individualisé des sportifs de haut niveau,
- Une attention accrue à la lutte contre le dopage en France et à l'international ainsi que la lutte contre les matchs truqués.

Valérie Fourneyron a enfin rappelé son souhait de poursuivre la réforme du CNDS, le redressement de ses comptes et la redéfinition de ses missions.

« Nous avons souhaité recentrer le CNDS sur sa vocation initiale : le développement des pratiques sportives et la lutte contre les inégalités d'accès sur le territoire »

## Flash'Actu

- Le **Ping Pong Club Villeneuvois** est maintenant labellisé et peut accueillir du public en situation de handicap mental et/ou physique
- **Handball féminin – Coupe d'Europe** : les 11 et 12 novembre 2013 au COJC (match aller le samedi à 19h00, match retour le dimanche à 16h00)
- **Course d'Orientation – Critérium National des Equipes** : du 9 au 11 novembre à La Réunion (47), site de La Taillade – Infos : [www.o-nerac.fr](http://www.o-nerac.fr)
- **Week-end Sports Nature** : les 16 et 17 novembre 2013 à Puymirol Raid orientation, raid multisports, rando VTT, trail féminin etc... Infos : [www.puymirolsports.fr](http://www.puymirolsports.fr)

## Le défraiement des bénévoles associatifs

Afin de tenir compte de la spécificité du monde sportif, deux dispositifs dérogatoires ont été instaurés concernant les défraiements :

- **La franchise mensuelle de cotisations sociales** : ce dispositif s'applique sur les rémunérations versées à l'occasion de manifestations sportives donnant lieu à compétition. Sont concernés par cette mesure les sportifs et, dans les mêmes conditions les personnes assurant des fonctions indispensables à la tenue des manifestations sportives (guichetiers, billettistes...)
- **L'assiette forfaitaire** : ce dispositif s'applique aux sportifs et aux personnes gravitant autour des activités sportives, mais également aux moniteurs et éducateurs enseignant un sport.

*Le bénéfice de la franchise et de l'assiette forfaitaire ne s'applique pas aux activités exercées dans le cadre d'organismes à but lucratif et des comités d'entreprises.*

Si vous êtes un élu désigné pour exercer bénévolement les fonctions définies à l'article D 412-79 du code de la Sécurité Sociale et que vous participez bénévolement au fonctionnement de l'organisme, **vous bénéficiez de la couverture sociale pour le risque accident du travail**. Source : [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

## Le coin du CRIB

### Les formations à venir : 2<sup>nd</sup> semestre 2013

#### Ligue de l'enseignement / DDCSPP 47

**La conduite de réunions, les AG, les CA** : 18/11 à Agen

**L'organisation d'une manifestation** : 25/11 à Villeneuve et 02/12 à Marmande

**Les activités de l'association et la fiscalité** : 09/12 à Villeneuve

#### ASSO 47

**Etablir un bulletin de salaire** : 08/11 (atelier 1) et 15/11 (atelier 2) à Sainte-Livrade-sur-Lot de 14h00 à 17h00

**Communication interne et externe** : 07/11 à Marmande de 14h00 à 17h00

**Relations presse** : 14/11 à Nérac de 14h00 à 17h00

**Créer et animer son site internet** : 21/11 (atelier 1) et 28/11 (atelier 2) à Agen de 14h00 à 17h00

**Réglementation et organisation d'une Assemblée Générale** : 04/12 à Marmande de 14h00 à 17h00

**Le Conseil Général par le biais de son service ASSO 47 organise des réunions d'information sur les emplois d'avenir :**

- Le 18 Novembre à Nérac
- Le 09 Décembre à Marmande

#### CDOS 47

**Formation réseaux sociaux** : 25/11 à Agen de 10h00 à 12h00

**Rédiger son projet associatif** : sur demande

**Demande de subvention CNDS** : sur demande

**Accompagnement VAE** : sur demande

#### DLA

Si vous souhaitez réaliser un accompagnement DLA, contactez Sophie BRUNEAU aux coordonnées suivantes :

[dla47@creer.fr](mailto:dla47@creer.fr) / 05 53 66 20 50

### Renseignements

**Alexis COUTURIER**

05.53.48.32.50

[alexiscouturier@franceolympique.com](mailto:alexiscouturier@franceolympique.com)

Toutes les formations sur : [www.cdos47.org](http://www.cdos47.org)  
(rubrique CRIB)